

**Décision n° 2011/02- 02 relative  
à l'habilitation de l'Institut textile et chimique de Lyon  
(ITECH)  
à délivrer un titre d'ingénieur diplômé**

Objet :

B : renouvellement prévu hors calendrier national périodique des habilitations
--

- Vu la demande présentée par l'Institut textile et chimique de Lyon (ITECH) ;
- Vu le rapport établi par Dominique Pareau (rapporteuse principale), Agnès Smith et Robert Pelletier (membres de la CTI), et présenté lors de la séance plénière du 9 février 2011 ;
- Le Directeur Jean-Pierre GALLET entendu ;

**La Commission des Titres d'ingénieur a adopté la présente décision :**

L'ITECH est une école privée sous statut d'association loi 1901. Elle est née en 1988 de la fusion l'Ecole supérieure du cuir et des peintures encres et adhésifs et de l'Ecole supérieure des industries textiles de Lyon.

Le cycle de formation est de 3 ans ; l'intitulé de son diplôme ne porte aucune mention de spécialité (les cursus se spécialisent pendant les deux dernières années, via des options). La formation est proposée au titre de la formation initiale sous statut d'étudiant et par apprentissage. Le flux d'ingénieurs diplômés est actuellement de l'ordre de 110 par an, dont environ 25 par an par la voie de l'apprentissage.

L'établissement a adopté l'apprentissage depuis 1999. Jusque-là, le schéma d'alternance était organisé sur deux années, les élèves-ingénieurs choisissant leur statut en fin de première année en même temps que leur spécialité. Le projet consiste aujourd'hui à mettre en place un cursus d'apprentissage sur 3 ans, conformément aux dernières recommandations de la CTI.

Lors de la dernière évaluation de la CTI, l'ITECH avait obtenu un renouvellement pour six ans à compter de la rentrée 2009 de son habilitation à délivrer le titre d'ingénieur diplômé en formation initiale sous statut d'étudiant. S'agissant de la formation sous statut d'apprenti, l'habilitation avait été accordée pour deux ans à compter de la rentrée 2009 dans l'attente que la structure de cette formation soit mise en conformité avec les textes affichés dans « Références et Orientations » en 2009.

L'objet de la demande de l'établissement est le renouvellement de l'habilitation à délivrer le titre d'ingénieur diplômé en formation initiale par l'apprentissage.

## **1/ Formation**

L'objectif de l'ITECH est de former des ingénieurs, dotés des connaissances scientifiques de base et d'un socle commun en connaissances de physico-chimie des polymères, au profit de quatre secteurs professionnels liés à l'industrie chimique : cuir, chimie des formulations, plasturgie, textile.

La formation se veut très proche de l'industrie et particulièrement orientée vers la recherche appliquée, l'innovation et le développement expérimental. Elle est effectuée principalement sur les sites de Lyon-Ecully et Roanne.

La CTI note que la nouvelle maquette est conforme au référentiel de la CTI quant à la longueur du cycle d'études, qu'elle a été approuvée par les partenaires et qu'elle s'appuie sur l'expérience passée de l'école en matière d'enseignement par alternance.

## **2/ Évolution de l'école**

Au fil des années, l'école s'est adaptée à l'évolution d'une industrie très particulière (chaussure, maroquinerie, automobile...). Elle constate un élargissement du panel d'entreprises intéressées et une augmentation de l'attractivité des diplômés car les produits seront de plus en plus de haute technicité, comme les multi-matériaux (ex : polymères – cuir pour tableau de bord des voitures).

Elle s'est engagée dans une politique de développement de la recherche, en partenariat avec des acteurs régionaux (PRES, pôles de compétitivité).

## **3/ Synthèse de l'évaluation**

La CTI souligne l'originalité du positionnement de l'école, dont le champ d'intervention est unique ; elle répond aux besoins des entreprises dans un secteur restreint (textiles techniques), mais porteur.

La CTI a noté les **points forts** de l'école

- le fort soutien des entreprises et des fédérations professionnelles,
- le climat de confiance avec les 3 CFA accueillant les apprentis,
- la nouvelle maquette en accord avec R&O,
- l'organisation méthodique du suivi des apprentis,
- l'amélioration du niveau de recrutement.

Ses **points faibles** :

- l'éclatement sur plusieurs sites de la formation (la formation par apprentissage y est moins sensible),
- une certaine lourdeur de l'enseignement présenciel,
- la vigilance à avoir sur le socle généraliste commun aux 4 options, afin de maintenir la qualité et la cohérence du diplôme unique,
- le niveau des premiers emplois (statut cadre/non cadre).

Et le **risque** principal auquel elle est exposée : l'évolution des profils d'activité des entreprises d'appui.

En conséquence, la CTI décide le **renouvellement pour une durée de 4 ans** (calage sur le périodique) à compter de la rentrée 2011, de l'habilitation de l'Institut textile et chimique de Lyon à délivrer le titre suivant

- *Ingénieur diplômé de l'Institut textile et chimique de Lyon*, en formation initiale sous statut d'apprenti

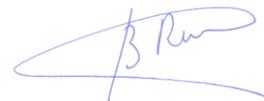
Pour la formation, la CTI **recommande** à l'école de :

- veiller à maintenir un socle commun généraliste suffisant pour les 4 options, afin de maintenir la cohérence d'un seul diplôme,
- veiller à l'employabilité des apprentis et adapter les flux en conséquence si nécessaire,
- suivre le statut des ingénieurs embauchés (cadre et non cadre),
- veiller à l'évolution de la typologie et de l'activité des entreprises partenaires,
- identifier des indicateurs de niveau de recrutement et en assurer le suivi.

Délibéré en séance plénière à Neuilly-sur-Seine, le 9 février 2011

Approuvé en séance plénière à Neuilly-sur-Seine, le 8 mars 2011

Le président

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'B Remaud', written over a horizontal line.

Bernard REMAUD